



Monsieur Frédéric BELIN  
Président du conseil d'administration  
SCAPARF  
Rue de Gournay  
60490 RESSONS-SUR-MATZ

Préfecture de l'OISE  
A l'attention de Monsieur le Préfet  
40 rue Jean Racine  
60000 BEAUVAIS

Beauvais, le 15 octobre 2019

**Objet : Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale par la société SCAPARF-  
Construction d'une plateforme logistique à Ressons-sur-Matz (60490).**

Monsieur le Préfet,

En application du chapitre unique du Titre VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement,  
je soussigné :

Frédéric BELIN  
Président du conseil d'administration  
d'Approvisionnement En Parfumerie (SCAPARF)  
SA coopérative de commerçants  
Au capital social de 288 000,00 €  
dont le siège social est situé rue de Gournay 60490 RESSONS-SUR-MATZ  
N° SIRET : 44952475000030  
ACTIVITE - CODE NAF : Centrales d'achat non alimentaires (4619A)

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation de construire et exploiter une plateforme logistique sur le territoire de Ressons-sur-Matz, rue de Gournay, sur le lieu-dit « derrière-les-bois », et plus précisément les parcelles cadastrales ZH 31-34-26.

Cette plate-forme logistique d'environ 25 430m<sup>2</sup>, situé sur un terrain de 114 030m<sup>2</sup>, sera composée de 4 cellules, (ce qui représente un volume d'entrepôt d'environ 319 100 m<sup>3</sup> et une surface 23 900m<sup>2</sup> permettant d'assurer le stockage de 35 965 palettes), d'un bureau et de locaux techniques.

Cet établissement sera soumis au régime d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et sera classé Seveso Seuil bas. Par ailleurs, il sera soumis à déclaration au titre de la réglementation sur l'eau (L. 214-2 à L. 214-6 du code de l'environnement), compte tenu de la présence de zone humide impactée sur le terrain (rubrique 3.3.1.0) et de la création d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales (rubrique 2.1.5.0). Le présent dossier vaut à ce titre également dossier loi sur l'eau.

Les activités de cet établissement seront l'entreposage, le conditionnement et le transport des marchandises.

Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale comporte, en plus de la présente lettre de demande, les documents suivants :

- Le cerfa de demande d'autorisation environnementale dûment rempli
- Une note de présentation non technique ;
- Un descriptif comprenant notamment les capacités techniques et financières,
- L'étude d'impact et son résumé non technique ;
- L'étude de dangers et son résumé non technique ;
- Les bilans de conformité aux arrêtés ministériels, plans et programmes applicables *accompagné de demandes de dérogation à certains articles.*
- En annexe :
  - Le plan de situation au 1/ 25 000<sup>ième</sup> ;
  - Le plan d'ensemble : *Dans un souci de clarté, nous souhaiterions présenter ce plan avec une échelle au 1/2000<sup>ème</sup> au lieu de l'échelle 1 / 200<sup>ième</sup>.*
  - Le plan de protection incendie ;
  - Le plan de toiture ;
  - Le plan « flux thermiques – incendie cellule seule » ;
  - Le Plan « flux thermiques- propagation incendie B3 vers B4 » ;
  - Le récépissé de dépôt du permis de construire ;
  - Le document justifiant la maîtrise foncière du terrain ;
  - L'avis du maire sur les conditions de remises en état du site ;
  - Etude faune -fore- habitats- zone humide réalisée par ECOTHEME sur la base d'intervention sur le terrain ;
  - Etude acoustique réalisée par SPC ACOUSTIQUE sur la base de mesures réalisées sur le terrain ;
  - Etude Hydraulique de SODEREF, permettant de dimensionner le système de gestion d'eaux pluviales ;
  - La note de calcul D9A permettant de dimensionner l'ouvrage de confinement des eaux d'extinctions incendie (bassin de rétention) ;
  - Fiche météorologique et rose des vents de METEOFRACTANCE;
  - Le document justifiant que les contraintes archéologiques sont levées ;
  - L'analyse risque foudre ;
  - Politique de prévention des accidents majeurs ;

A ce titre, la société a délégué à la société NG Concept la rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale ainsi que le dépôt et l'instruction de ce dossier. Le dépôt pourra être réalisé par Mme Caroline BERZI.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

15/10/19  
Frédérique Besson